

# **TERMES DE REFERENCE**

## **POUR L'AMELIORATION DE L'ORGANISATION DES ACTIVITES DE METROLOGIE**

---

### **I. CADRE DE L'ETUDE**

L'activité de métrologie (métrologie légale, industrielle et scientifique) joue un rôle important dans la présentation des produits marchands et dans la vie de tous les jours. En perpétuelle évolution, elle doit faire l'objet d'une mise à jour périodique tant au niveau des textes qui la régissent, qu'au niveau des équipements (laboratoires) qui garantissent sa fiabilité.

### **II. OBJECTIF**

Compte tenu des enjeux de la concurrence et du nécessaire développement économique de notre pays, il s'avère indispensable de faire le point sur l'organisation et les conditions d'exercice des activités de métrologie en vue de la mise en place d'un système national.

### **III. TACHES DU CONSULTANT INTERNATIONAL**

**Le consultant international aura pour tâches de**

- faire le point de :
  - i) l'organisation et des conditions d'exercice des activités de métrologie légale, scientifique et industrielle, en soulignant les points forts et les points faibles ;
  - ii) l'organisation des activités d'étalonnage, en soulignant les points forts et les points faibles ;
  - iii) le matériel existant, son utilisation, son état, les conditions de sa conservation et de sa maintenance ;
  - iv) les activités d'instrumentation.
- proposer concrètement les mesures à prendre et les actions à mener, propres à assurer une bonne organisation et de bonnes conditions d'exercice des activités :
  - i) de métrologie légale, de métrologie scientifique, de métrologie industrielle,
  - ii) d'étalonnage,

iii ) d'instrumentation.

- animer une session de formation à la métrologie : des généralités (définitions, concepts, terminologie...) à l'organisation d'un système de métrologie national, en illustrant la formation par des études de cas choisis dans le contexte actuel.

#### **IV QUALIFICATIONS**

Le consultant international devra faire valoir,

- une formation d'ingénieur des travaux métrologiques ;
- une grande expérience dans le domaine de la métrologie, notamment en ce qui concerne :
  - i) l'organisation de la chaîne d'étalonnage ,
  - ii) l'établissement et la gestion d'un laboratoire national des étalons ,
  - iii) l'organisation des activités de métrologie légale, de métrologie scientifique, de métrologie industrielle ,
  - iv) l'organisation des activités d'instrumentation ;
- une grande expérience dans le domaine de l'animation de session de formation à la métrologie.

#### **V. DUREE DE LA CONSULTATION**

La durée des prestations de l'expert international est un Homme /mois.

#### **VI. LIEU DE LA CONSULTATION**

Région de Dakar et autres Régions du pays.